



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

LBDH/ 117/2019

Kampala, le 10/12/2019

Déclaration de la Ligue Iteka à l'occasion de la célébration du 71^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains

En cette date du 10 décembre 2019, la communauté burundaise et internationale célèbre le 71^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains. La Ligue Iteka se joint à la communauté internationale pour célébrer cet événement particulièrement important.

Depuis le 25 avril 2015, le Burundi connaît une crise sans précédent déclenchée par la décision du Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat inconstitutionnel et en violation de l'Accord d'Arusha. Des manifestations ont suivi suite aux appels lancés par les leaders des partis politiques d'opposition réunis dans le mouvement « Arusha » et les leaders de la société civile regroupés dans le mouvement «halte au troisième mandat ». Une répression contre toutes les formes d'opposition politique réelle ou présumée, des organisations tant nationales qu'internationales, des médias nationaux et internationaux, des organismes onusiens s'observent dès lors.

Cette répression a donné lieu à des crimes de droit international tels que des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des actes de torture ainsi que d'autres formes de mauvais traitements inhumains et dégradants. Depuis le début de la répression jusqu'à cette date du 10 décembre 2019, la Ligue Iteka a déjà enregistré 2 262 personnes tuées, 615 personnes portées disparues, 1 167 personnes torturées et 11 767 personnes arrêtées arbitrairement.

A la veille des élections de 2020, il s'observe une intolérance politique grave. En effet, depuis l'agrément du parti CNL au mois de février 2019 jusqu'à ce jour, la Ligue Iteka a déjà enregistré 39 permanences de ce parti qui ont été incendiées, vandalisées ou détruites.

Au cours de cette année 2019 jusqu'à ce jour, la Ligue Iteka a déjà documenté 355 personnes tuées, 44 personnes enlevées et/ou portées disparues, 256 personnes torturées, 973 personnes arrêtées arbitrairement et 55 personnes victimes de VBG.

Des rapports du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés parlent de près de 400 000 réfugiés dans les pays frontaliers du Burundi et de la sous-région.



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

Au cours de cette année, le gouvernement tanzanien a intensifié la pression sur les 180.000 réfugiés burundais ayant demandé l'asile dans ce pays en vue d'un rapatriement forcé, en violation du droit international. Les activités commerciales ont été suspendues dans certains camps de réfugiés burundais et des boutiques détruites.

Cette journée internationale des droits de l'homme coïncide avec la commémoration de l'enlèvement suivi de la disparition de madame Marie Claudette Kwizera, la trésorière de la Ligue Iteka, en date du 10 décembre 2015.

A cette occasion de la célébration du 71^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains, la Ligue Iteka interpelle :

- le Gouvernement du Burundi de se ressaisir et d'ouvrir l'espace démocratique;
- les partenaires du Burundi de ne pas se lasser et de doubler d'effort pour voler au secours du peuple burundais en détresse surtout à la veille des élections de 2020;
- le gouvernement tanzanien d'observer la Convention relative au statut des réfugiés ;
- les organisations tant nationales qu'internationales de continuer d'informer le monde sur l'évolution de la situation des droits de l'homme au Burundi ;
- la population de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence.

Pour la Ligue Iteka
Anschaire Nikoyagize
Président

